

La communauté acadienne et la gouvernance du développement économique dans une micrométropole émergente : Moncton, Nouveau-Brunswick

Greg Allain et Guy Chiasson

Numéro 30, automne 2010

Réinventer l'engagement communautaire

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1005879ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1005879ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Allain, G. & Chiasson, G. (2010). La communauté acadienne et la gouvernance du développement économique dans une micrométropole émergente : Moncton, Nouveau-Brunswick. *Francophonies d'Amérique*, (30), 17–35.
<https://doi.org/10.7202/1005879ar>

Résumé de l'article

Dans la foulée d'une relecture du lien entre francophones minoritaires et espaces urbains autour des notions de réseaux sociaux et de vitalité, ce texte aborde une dimension peu étudiée, soit l'interaction des francophones avec les institutions politiques locales à travers la participation des Acadiens à la gouvernance du développement économique. Le Moncton métropolitain fournit un terrain de recherche particulièrement fructueux vu la territorialisation linguistique de la population et le rôle clé joué par les Acadiens dans la relance économique remarquable du Grand Moncton depuis 1990. L'analyse compare les stratégies de développement de deux municipalités, Moncton et Dieppe, et la place occupée par les francophones dans ces stratégies. Si le type d'intervention se ressemble parfois, les deux villes construisent des représentations distinctes de la francophonie, Moncton affichant le bilinguisme de sa main-d'oeuvre pour attirer des investisseurs, alors que Dieppe bâtit un modèle d'urbanité axé sur une occupation de l'espace urbain par les Acadiens.

La communauté acadienne et la gouvernance du développement économique dans une micrométropole émergente : Moncton, Nouveau-Brunswick

Greg ALLAIN

Université de Moncton

Guy CHIASSON

Université du Québec en Outaouais

Le tournant du millénaire a ramené les questions urbaines à l'avant-scène des discussions sur les politiques publiques (Andrew, Graham et Phillips, 2002). Et l'une des nouvelles clés pour aborder la politique urbaine est celle de la gouvernance, comme l'indique un ouvrage récent :

The policy paradigm focused on “government” has been replaced by that of “governance”. Hierarchy has given way to horizontality. In contrast to the top down control and relative autonomy of the former, governance implies and relies upon interdependence—among public, private, and voluntary sectors; among governments; and across departments within the same level of government. The ability to accomplish policy goals is often dependant upon collaboration among multiple players whose interests and responsibilities intersect in a fluid and contingent way. Programs or policies are themselves increasingly conceived of as “agendas”—that is as an intersecting set of policies—rather than as autonomous, stand-alone programs’ (Andrew, Graham et Phillips, 2002 : 11).

Le présent texte a pour objectif de présenter une première série de résultats sur la place des Acadiens dans la gouvernance du développement économique du Moncton métropolitain.

C'est assez récemment que la question de la place des franco-phones dans l'espace urbain a commencé à inspirer des recherches au

sein de la littérature sur les communautés francophones². La perspective traditionnelle considérait la ville comme une « machine à assimiler », pour reprendre l'expression d'André Langlois (2000 : 211). Des travaux comme ceux de Roger Bernard (1990, 1998), de Charles Castonguay (1997, 1998, 2002) et de Réjean Pelletier (2003) ont longtemps soutenu, à travers des analyses de recensements canadiens successifs, que les communautés francophones (avec l'exception notable des Acadiens du Nouveau-Brunswick) s'assimilaient à des rythmes tout à fait inquiétants. Pour ces chercheurs, cette tendance forte vers l'assimilation est accélérée par la migration de plus en plus importante vers les villes, lieux par excellence de dispersion des francophones plutôt que de concentration géographique. Cette perspective, qui n'est pas sans rappeler la perspective classique de la sociologie urbaine de l'École de Chicago, voit la ville comme un espace où la cohabitation avec la majorité et ses institutions favorise l'acculturation et l'intégration (Dear, 2002; Germain et Allain, 2006). Langlois, dans son article de 2000, cherche à proposer une nouvelle lecture du rapport entre ville et communautés francophones :

Enfin, la communauté linguistique à base territoriale, permettant la concentration géographique, ne serait plus le seul modèle possible assurant la survie des minorités. Par exemple, Stebbins a jeté un nouvel éclairage sur la survie en situation de minorisation extrême, et en l'absence de concentration spatiale, en montrant comment les Franco-Albertains ont tiré profit de la fréquentation d'espaces francophones à Calgary. De plus, l'émergence de nouveaux réseaux d'interaction sociale, dont l'exemple le plus récent est l'Internet, offre des possibilités d'intégration à des communautés linguistiques élargies aux ressources considérables. Beaudin, en s'interrogeant sur les difficultés de bien saisir la réalité actuelle des minorités francophones hors Québec, souligne l'importance accrue du milieu urbain comme lieu d'accès à ces réseaux pour ces minorités³ (2000 : 216).

Cette relecture du rapport entre les francophones et l'urbain, articulée autour des notions d'espaces et de réseaux sociaux⁴, a ouvert toute une série de nouveaux chantiers de recherche sur les communautés francophones (Gilbert, 1999; Chiasson *et al.*, 2007). Cette perspective semble particulièrement adaptée au cas de la région urbaine de Moncton où elle a permis à une nouvelle génération de chercheurs de voir des espaces de vitalité au cœur de l'urbain. En effet, nombre d'analystes voient dans cet espace urbain un lieu de forte

vitalité francophone (notamment la douzaine de chercheurs, dont nous sommes, regroupés dans le Groupe de recherche interdisciplinaire sur le Moncton métropolitain, le GRIMM, créé en 2005 à l'Université de Moncton). Dans un passé pas si lointain, Moncton était vue comme une ville qui menait la vie dure aux francophones (pensons seulement au fameux Leonard Jones, maire de Moncton à la fin des années 1960 et au début des années 1970, et à ses propos méprisants à l'égard des leaders étudiants acadiens, comme en témoigne éloquemment le film désormais classique de Pierre Perrault et Michel Brault, *L'Acadie, l'Acadie*). Aujourd'hui, certains chercheurs (Lord, 2006 : 91) n'hésitent pas à parler de l'« acadianisation de Moncton », pour souligner la place grandissante qu'occupe la population acadienne dans le tissu social de la ville, et de la « monctonisation de l'Acadie », pour souligner le fort attrait de la région de Moncton sur les francophones des régions acadiennes du nord de la province (Beaudin, 2005 ; Beaudin et Landry, 2003)⁵.

Ces travaux, fort éclairants par ailleurs, ont accordé peu d'attention à la question du rapport des francophones avec les institutions politiques locales. Ils se sont en effet concentrés sur les « institutions » propres à la communauté, dont l'éventail constitue la « complétude institutionnelle », pour reprendre l'expression désormais célèbre de Raymond Breton (1964), laissant ainsi dans l'obscurité toute la question du pouvoir et celle du rapport de l'interaction avec l'espace public majoritaire⁶ (Thériault, 1995 ; Allain, 2006 : 111-112). Le rapport des francophones avec les institutions politiques locales – leur capacité de participer pleinement aux décisions, mais aussi leur capacité de se faire reconnaître comme un groupe légitime par le pouvoir municipal⁷ – nous apparaît comme un révélateur important de la vitalité de la communauté francophone⁸, surtout dans un contexte où les municipalités urbaines sont appelées à jouer des rôles de plus en plus importants (Andrew, 1999). Effectivement, un des changements récents dans la perception qu'on se fait du rôle des municipalités, c'est qu'elles ne sont plus considérées comme de simples pourvoyeuses de services (eau, égouts, collecte des ordures, etc.), mais comme de vrais *gouvernements locaux*, comme des acteurs politiques à part entière (Andrew, Graham et Phillips, 2002 : 12). Un des champs où cette revalorisation du rôle municipal est le plus manifeste est celui du développement économique, car les municipalités se conçoivent de plus en plus comme des entrepreneurs en compétition avec d'autres municipalités pour attirer des entreprises et des investissements

(Harvey, 1989; Benfer, 1996), mais également comme une force de travail spécialisée (Donald, 2006).

C'est ce rapport entre la communauté francophone de Moncton et les institutions municipales que nous voulons aborder ici. La question de la représentation francophone municipale est présente dans le débat public à Moncton depuis un certain temps. Deux analystes acadiens ont fait valoir que c'est elle qui a fait échouer, en 1993, un projet de réforme du gouvernement provincial qui visait la fusion des villes de Moncton, Dieppe et Riverview en une seule municipalité (Bourgeois et Bourgeois, 2005, 2007).

À l'instar de ces chercheurs, nous nous intéressons à la représentation francophone, mais non pas dans le contexte de réformes administratives du pouvoir local. Notre recherche cible plutôt la *gouvernance* du développement économique. Comme nous allons le montrer dans la première partie de ce texte, le développement économique récent est très dynamique à Moncton, une situation en fort contraste avec les années 1980. Cette mise en contexte permettra de comprendre que le développement économique occupe une place absolument centrale dans l'ordre du jour de bien des acteurs de la gouvernance urbaine, y compris chez les élus municipaux. Ailleurs, nous avons déjà montré le rôle clé que la classe entrepreneuriale acadienne a joué dans le virage économique surprenant de Moncton (Allain, 2005, 2006). Dans le présent article, nous voulons plutôt tracer le portrait des stratégies des acteurs institutionnels locaux impliqués dans la gouvernance économique, pour finir avec la place que ces institutions réservent à la communauté francophone dans leurs stratégies respectives. De notre point de vue, cette place témoigne de la vitalité de la communauté et de sa capacité à occuper un espace dans les institutions publiques tout comme d'ailleurs dans le développement économique.

La croissance spectaculaire du Grand Moncton⁹

L'évolution récente de la population dans les villes du Nouveau-Brunswick est très inégale. Toutes les villes du nord de la province ont connu un déclin marqué de leur population au cours des dernières décennies. Les trois principales villes du sud présentent, pour leur part, un portrait contrasté: alors que la région métropolitaine de Saint-Jean

affiche des baisses de population à tous les recensements quinquennaux depuis 1991, les agglomérations de Fredericton et du Grand Moncton ont enregistré des taux de croissance supérieurs à 10 % au cours des années 1990 et supérieurs à 5 % entre 2001 et 2006. Pendant cette période, la population provinciale totale restait à peu près stable.

En 2006, la population de 126 500 habitants du Grand Moncton dépasse pour la première fois dans l'histoire celle de Saint-Jean, seule entité néo-brunswickoise à ce jour à jouir du statut de Région métropolitaine de recensement. Le Grand Moncton vient d'accéder à ce statut, ce qui lui confère un avantage marqué, car Statistique Canada fournit alors des données beaucoup plus détaillées sur les régions métropolitaines, un outil important pour la promotion et le développement économique (ainsi que pour les chercheurs).

La croissance spectaculaire du Grand Moncton est d'autant plus remarquable qu'elle a commencé à la suite d'importantes fermetures d'entreprises au milieu des années 1970 et au cours des années 1980. En 1976, l'abattoir Swift, installé à Moncton depuis 1925 et employant quelques centaines de personnes, fermait ses portes. Et surtout, le centre de commandes par catalogue de la compagnie Eaton (le premier centre d'appels au Canada!), installé au centre-ville depuis 1920, cessait ses opérations la même année, en mettant à pied environ 1 500 employés. Puis, en 1988, le chemin de fer Canadien National (CN) fermait ses ateliers de réparation à Moncton, créant 2 200 nouveaux chômeurs : c'était 15 % de la base économique qui disparaissait (dans les années 1950 et 1960, jusqu'à 5 000 travailleurs y avaient été employés).

Pourtant, dès le début des années 1990, Moncton renaissait de ses cendres, conformément à sa devise : *Resurgo!* (Je renaiss !). En 1994, un article du *New York Times* parlait du « Miracle monctonien » (Farmsworth, 1994) et des chercheurs l'appelaient la « Ville Timex », du nom de cette marque de montres auxquelles on faisait subir toutes sortes d'épreuves extrêmes dans les publicités télévisées d'il y a quelques années et qui continuaient toujours à marquer l'heure juste (plus près de nous, on peut penser au fameux lapin des annonces de piles Duracell).

Malgré l'idée de continuité que projette l'image de « Ville Timex », la renaissance de Moncton a tout de même entraîné son lot de transformations. Tout d'abord, le profil économique de la ville s'est modifié de façon significative. La vocation manufacturière lourde (les ateliers de réparation des trains du CN) a aujourd'hui laissé place au secteur des services comme moteur économique de la ville (Polèse et Shear-mur, 2002). Cette tertiarisation de l'économie du Grand Moncton a été accompagnée d'une répartition inégale de la croissance démographique à l'intérieur de l'agglomération. Suivant une tendance observable dans la plupart des agglomérations urbaines en Amérique du Nord (Garreau, 1991), la croissance depuis la renaissance de Moncton a profité de façon disproportionnée à la banlieue, et plus particulièrement à la banlieue francophone. De 2001 à 2006, les villes de Moncton et de Riverview ont toutes deux connu une augmentation de 5 % de leur population, alors que la ville de Dieppe (francophone à 75 %) augmentait de plus de 24 % ! Cette dernière est la ville championne en matière de croissance démographique en Atlantique, la première au Nouveau-Brunswick, et la cinquième au Canada pour des communautés de sa taille, *ex æquo* avec Fort McMurray en Alberta ! (Et les données de 1991 à 2001 sont encore plus saisissantes : 7,1 %, 4,5 % et 43 % respectivement.)

Renaissance et communauté francophone

Le portrait que nous venons de brosser à grands traits permet d'esquisser une dimension singulière de la trajectoire du développement économique du Grand Moncton. Certes, les tendances qui marquent la renaissance de Moncton ressemblent à bien des égards à celles qui sont observables dans bien des villes d'Amérique du Nord. Le déclin du secteur manufacturier et la tertiarisation de l'économie constituent une tendance lourde des économies urbaines canadiennes (Tremblay et Van Schendel, 1991 ; Chiasson et Simard, 2007). Même chose pour l'étalement urbain des populations et des emplois qui, malgré certaines revalorisations récentes des villes centres (Hutton, 2008), restent une donnée fondamentale du développement urbain contemporain. Ce qui est plus particulier dans le cas de Moncton, c'est le fait que la renaissance économique et démographique de l'agglomération a été portée dans une part significative par la communauté francophone. Nous avons montré ailleurs (Allain, 2005, 2006) le rôle clé joué par les entrepreneurs acadiens dans cette renaissance. La crois-

sance impressionnante de Dieppe, une ville de banlieue très majoritairement francophone, vient confirmer que le dynamisme de l'agglomération s'explique en grande partie par la croissance exponentielle de la communauté acadienne, qui se réalise évidemment au détriment des régions « souches » du nord du Nouveau-Brunswick. Ces dernières subissent l'envers de cette croissance urbaine du sud de la province, soit la dévitalisation démographique et économique. Une étude récente des flux migratoires ruraux-urbains montrait que 71 % des migrants francophones dans le Moncton métropolitain provenaient du nord-est du Nouveau-Brunswick (Beaudin et Forgues, 2006).

Il faut mentionner que la capacité de la région de Moncton de s'affirmer comme un pôle à l'intérieur de la périphérie (Polèse et Shearmur, 2002; Desjardins, 2006) ne se situe pas qu'au niveau économique. La ville peut également compter sur un nombre d'infrastructures sociales et culturelles particulièrement élevé pour une ville de sa taille. Nous retiendrons, entre autres, les deux hôpitaux majeurs (un anglophone et un francophone), une université de taille moyenne (Université de Moncton) et une seconde beaucoup plus petite (Atlantic Baptist University), deux collèges de formation professionnelle et un aéroport international où défilent plus d'un demi-million de passagers par année (sans compter un important volume de fret), ainsi qu'une vitalité culturelle remarquable (sur le rôle central de Moncton dans la renaissance culturelle acadienne, voir Chiasson, 2003). Malgré cette grande effervescence culturelle, il semble que Moncton ne figure pas au rang des cités abritant une importante « classe créative », pour reprendre le concept très à la mode de Richard Florida (2002) (voir Desjardins, 2006, et Barriau, 2006).

La renaissance de Moncton nous semble un contexte particulièrement propice pour examiner les interventions économiques municipales et la place des francophones dans ces interventions. Rappelons que le conseil municipal de Dieppe est à 100 % francophone, alors que les élus francophones représentent près de la moitié (cinq sur onze) des membres du conseil municipal de Moncton, une ville de 64 000 habitants, composée à 33,5 % de francophones. La région métropolitaine de Moncton, qui comprend les municipalités de Moncton, Dieppe et Riverview, compte, pour sa part, 35 % de francophones. C'est donc dire que la participation des Acadiens à la gouvernance économique est totale à Dieppe, et presque égalitaire à Moncton.

Comme nous pourrons le voir, dans ce contexte de croissance économique forte, les municipalités de Dieppe et de Moncton vont se doter de stratégies de développement économique assez élaborées. Malgré l'attention médiatique qu'a suscitée le « miracle monctonien », les stratégies municipales sous-jacentes à cette renaissance n'ont pas vraiment fait l'objet d'études scientifiques. Notre analyse va, dans un premier temps, faire une présentation comparative des stratégies de développement économique de Moncton et de Dieppe¹⁰. Cela nous permettra de voir dans quelle mesure ces stratégies convergent ou divergent. Ensuite, nous étudierons plus précisément la place réservée aux francophones dans ces stratégies. Encore une fois, nous opterons pour une perspective comparative.

Les stratégies de développement économique de la région de Moncton

Les constats présentés jusqu'ici suggèrent que la forte reprise économique de Moncton est liée au renforcement de la présence francophone dans la région. Notre analyse va se centrer sur une dimension négligée de la trajectoire du développement économique de Moncton, soit le rôle joué par les municipalités. Nous montrerons plus loin dans l'article dans quelle mesure les municipalités, en particulier la municipalité de Dieppe, vont se révéler des véhicules efficaces pour une participation acadienne à la gouvernance de l'économie urbaine. Une recension des articles de la presse écrite locale a permis de confirmer que les municipalités de Moncton et de Dieppe jouent un rôle significatif dans la gouvernance du développement économique. L'importance que prend le développement économique pour ces deux municipalités est confirmée par le fait que chacune d'elles s'est dotée, depuis plusieurs années, d'appareils de promotion économique locale : la Corporation de développement économique, dans le cas de Dieppe, alors que Moncton dispose d'un bureau chargé du développement économique. Les deux villes ont aussi conçu des stratégies très détaillées de développement économique.

Afin de mieux cerner le rôle de pilotage économique des municipalités, nous avons fait une analyse des documents publics portant sur la question (incluant les sites Web) de ces deux municipalités et de la Corporation de développement économique de la Ville de Dieppe (CDEVD). Nous avons validé cette information à l'aide d'entretiens

avec des fonctionnaires chargés du dossier du développement économique dans chacune des villes.

L'analyse montre que Moncton et Dieppe suivent des trajectoires de gouvernance qui se ressemblent beaucoup. Dans les deux cas, les appareils du développement économique des deux villes interviennent de diverses façons. Nous en retiendrons deux, soit le marketing urbain (Benko, 2006) et les projets d'infrastructures. Le premier registre de stratégies de développement économique (le marketing urbain et la prospection d'entreprises) est assez bien rodé dans le monde municipal canadien. Comme le fait remarquer Pierre Fillion (1991), cette stratégie mène souvent à une compétition aussi féroce que stérile entre les municipalités. Dans le cas qui nous intéresse, il est utile de noter qu'autant la stratégie de marketing de Dieppe que celle de Moncton cherchent à vanter les mérites de l'économie régionale dans son ensemble et s'attardent relativement peu sur les avantages liés à la localisation dans une municipalité plutôt que dans une autre. Une exception importante à cela : les efforts notables que consentent les municipalités pour vanter leurs parcs industriels respectifs. Cela indique (une interprétation que confirment nos répondants) que dans le champ du marketing urbain, la compétition pour les investissements entre Dieppe et Moncton est présente, mais qu'elle n'empêche pas des efforts convergents pour attirer des investissements et des familles dans l'économie régionale.

Le deuxième registre de stratégies économiques est un peu moins habituel, au moins pour des municipalités comme Moncton et Dieppe, qui ne se trouvent pas au sommet de la hiérarchie urbaine. Dans les deux cas, les villes ont misé sur des travaux majeurs d'infrastructures pour attirer des investissements. Dans le cas de Dieppe, deux grands projets allant dans ce sens se démarquent. Un premier projet englobe la construction d'un nouvel hôtel de ville, d'un marché public et d'une place publique (le nom retenu, Place 1604, est hautement symbolique), c'est-à-dire un investissement public de plus de 20 millions de dollars qui vise à créer de toutes pièces un nouveau centre-ville. L'administration municipale espère que ces investissements vont avoir un effet d'entraînement sur les investissements privés, qui devraient s'agglomérer autour de ce nouvel espace public central. Le deuxième projet d'envergure amorcé par Dieppe est celui d'un parc industriel clairement conçu pour attirer des entreprises de haute technologie, un secteur de l'économie encore relativement peu développé dans l'économie régionale (Polèse et Shearmur, 2002).

Moncton fait aussi de la relance de son centre-ville une pièce maîtresse de sa stratégie économique et de son programme d'infrastructures. L'administration municipale tente de faire converger des investissements publics provenant des niveaux supérieurs de gouvernement (un palais de justice et un centre des congrès) avec des travaux d'infrastructures pour relocaliser, en partie, les axes principaux de son centre-ville.

Ces derniers projets laissent mieux voir la compétition entre Dieppe et Moncton. Les projets d'infrastructures menés de part et d'autre se ressemblent beaucoup en ce qui a trait à leur cible (le développement de nouveaux créneaux de valeur ajoutée, l'attraction d'investissements dans les centres-villes respectifs), ce qui laisse entendre que les deux villes sont en compétition pour un même créneau économique plutôt que coordonnées dans une stratégie régionale commune. Ces grands projets d'infrastructures se veulent assez clairement des leviers pour infléchir la répartition régionale de la croissance. Pour Moncton, il s'agit d'endiguer la fuite des investissements vers la banlieue alors que pour Dieppe, il s'agit de contester la position centrale de Moncton et de son centre-ville.

C'est donc dire que les stratégies de développement économique oscillent entre la compétition pour la répartition intrarégionale de la croissance et la coopération pour favoriser le développement global de l'économie régionale. La présence d'un organisme, Entreprise Grand Moncton, mandaté par le gouvernement provincial pour assurer la gouvernance de l'économie régionale et qui semble un intervenant actif et efficace au plan régional, n'a pas empêché les municipalités locales de jouer un rôle de pivot du développement économique. Elle n'a pas empêché non plus les municipalités de mener des actions vigoureuses et parfois de se faire concurrence, notamment à partir de projets d'infrastructures importants. La présence d'organismes locaux de promotion économique en parallèle avec une agence régionale forte atteste, à tout le moins, la nécessité politique pour les conseils municipaux de montrer à leurs électeurs qu'ils agissent, eux aussi, pour assurer le développement économique de leur localité.

La place de la communauté francophone dans les stratégies des municipalités

Nous voudrions poursuivre notre analyse de la gouvernance économique dans le Grand Moncton en nous interrogeant sur la place qui

est faite à la dualité linguistique. La présence de deux communautés linguistiques est effectivement omniprésente dans les stratégies et les discours sur le développement économique du Grand Moncton. Dans les sites Web de la Ville de Moncton, tout comme dans celui de Dieppe et même d'Entreprise Grand Moncton, la dualité culturelle est souvent présentée à raison comme une caractéristique centrale de l'économie régionale. Cependant, comme nous pourrions le voir, ces deux municipalités construisent très différemment la portée de la dualité culturelle pour le développement économique.

Dans le cas de Moncton, on mise sur le bilinguisme de la population dans la stratégie de marketing menée auprès des entreprises et des investisseurs potentiels. Dans une économie de services comme celle où tente de se positionner Moncton, la polyvalence linguistique des individus devient un atout important, abondamment mis en vitrine par les documents officiels de la Ville. Le bilinguisme est donc une caractéristique promotionnelle dans la nouvelle économie, au même titre que pourrait l'être la main-d'œuvre peu coûteuse ou encore des infrastructures technologiques de qualité, deux dimensions qui sont également soulignées à maintes reprises par le marketing urbain de Moncton.

Cette construction promotionnelle de la dualité n'est pas absente de la stratégie de vente de Dieppe. Cependant, dans ce cas, le profil linguistique de la communauté, le fait que Dieppe soit une ville très majoritairement francophone, vient en quelque sorte légitimer la stratégie de développement économique distincte que s'est donnée la Ville. En effet, autant dans les sites Web que dans le discours des acteurs interviewés, la référence symbolique à Dieppe, avec 13 700 francophones sur une population totale de 18 300 habitants, au recensement de 2006, comme « plus grande ville de l'Acadie » (et parfois même « capitale de l'Acadie »!) est très présente. La volonté de construire un modèle d'*urbanité acadienne*, selon un haut fonctionnaire de la ville, est manifeste, et c'est elle qui justifie, en bonne partie, les ambitieux projets de construction d'un centre-ville (Place 1604) et les investissements considérables dans les infrastructures pour favoriser le développement économique. On notera au passage que ces investissements et, entre autres, la construction d'un parc aquatique, un projet de quelque 20 millions de dollars, ont d'ailleurs été contestés par une partie de la population, qui y voit une certaine démesure pour une municipalité d'assez petite taille. Les élus municipaux, pour leur part,

maintiennent que ces infrastructures vont accroître la qualité de vie des citoyens de Dieppe, en attirant davantage de migrants et en perpétuant le cycle de la croissance tous azimuts que connaît la ville, y compris sur le plan économique. Bref, elles font partie de la recette pour continuer le « cercle vertueux » du développement.

Ainsi les municipalités de Moncton et de Dieppe montrent, par leurs stratégies bien définies, une volonté claire d'occuper une place importante dans la gouvernance du développement économique urbain. Cette place va nettement au-delà du modèle classique des municipalités canadiennes perçues comme « pourvoyeuses de services » (Tindal et Tindal, 2000; Andrew, 1999). Cependant, la ville de Dieppe, beaucoup plus clairement que Moncton, s'est manifestée comme un espace d'affirmation des Acadiens dans le domaine économique. En effet, les stratégies plutôt dynamiques de Dieppe, si elles peuvent apparaître démesurées à certains critiques, répondent évidemment à une volonté de promouvoir la croissance locale (et le maintien des revenus fonciers générés par celle-ci). Ces stratégies s'inscrivent de plus dans un projet d'occupation de l'espace urbain par les Acadiens.

Conclusion

Nous avons peint à grands traits un portrait de la gouvernance urbaine du développement économique. Ce portrait nous permet de constater un certain nombre de spécificités qui marquent la construction du Moncton métropolitain comme un lieu de gouvernance. Disons tout d'abord que la mise en place d'une capacité d'action régionale reste difficile. Si la collaboration entre le public et le privé est bien amorcée, l'articulation entre les stratégies locales et régionales semble représenter un défi.

On a pu également constater que le profil linguistique du Grand Moncton présente un facteur important de la gouvernance économique. La concentration territoriale de la communauté acadienne à Dieppe devient, en quelque sorte, un moteur de la stratégie économique « distincte » de la Ville. La municipalité se conçoit clairement comme un véhicule pour assurer une plus grande maîtrise acadienne de l'économie monctonienne. De surcroît, cette maîtrise des leviers

économiques s'inscrit dans un projet plus large, celui de faire de Dieppe un lieu d'« urbanité acadienne ».

C'est donc dire que dans le cas du Moncton métropolitain, la territorialisation des communautés linguistiques (Bourgeois et Bourgeois, 2005) vient modeler la gouvernance de l'économie urbaine en se matérialisant sous la forme de projets concurrents de développement économique, qui rendent parfois difficile la coopération régionale. Une compréhension adéquate de la *gouvernance urbaine* dans le Grand Moncton doit nécessairement passer par un approfondissement du rôle des communautés linguistiques comme acteurs collectifs de cette gouvernance¹¹.

NOTES

1. « Le paradigme de politiques publiques centré sur le « gouvernement » a été remplacé par celui de la « gouvernance ». La hiérarchie a cédé sa place à l'horizontalité. En opposition au contrôle descendant et de l'autonomie relative du gouvernement, la gouvernance implique et s'appuie sur l'interdépendance: entre les secteurs public, privé et associatif; entre les gouvernements; et finalement entre les ministères d'un même palier de gouvernement. La capacité d'atteindre des objectifs de politiques publiques dépend souvent de la collaboration entre plusieurs acteurs dont les intérêts et les responsabilités se croisent d'une manière fluide et contingente. Les programmes et les politiques sont eux-mêmes conçus de plus en plus comme un ensemble de lignes directrices, c'est-à-dire une série de politiques qui se croisent plutôt que comme des programmes autonomes. » (Nous traduisons.)
2. Nous utilisons le terme « communautés francophones » pour désigner ce que l'on appelait jadis les francophones hors Québec. Nous incluons dans cette catégorie autant l'Acadie que les autres communautés francophones minoritaires.
3. Ce texte a d'ailleurs provoqué une vive polémique avec le principal représentant de ce que nous appellerons, à la suite de Claude Couture (2001), l'École alarmiste, sinon « catastrophiste »; voir la réaction virulente de Charles Castonguay (2002) et la réplique cinglante d'André Langlois (2002).

4. Les réseaux sociaux, de par leur centralité, constituent un créneau privilégié pour observer et comprendre les sociétés postmodernes, dont la société acadienne (Allain, 2004a; 2007). Pour une analyse ingénieuse du Web comme outil de renforcement des communautés francophones sur le plan de la gouvernance, voir Chiasson *et al.*, 2007.
5. Cette tendance à la migration importante des francophones ruraux n'est évidemment pas propre à l'Acadie: la même étude constate des comportements similaires en Ontario et au Manitoba (Beaudin et Forgues, 2006). Des recherches commencent à peine à mesurer les impacts de ce phénomène sur les régions de départ, ainsi que les modalités d'intégration des migrants dans leur milieu d'accueil. (Sur le rôle majeur des réseaux sociaux dans ce dernier processus, à l'œuvre à Dieppe et à Moncton, voir la très intéressante étude de Josée Guignard, 2007.)
6. Un bilan des recherches sociologiques sur l'Acadie montre d'ailleurs que tout le champ du pouvoir a très peu été abordé par les sociologues (Allain, 2004).
7. Greg Allain et Maurice Basque ont documenté cette longue quête réussie de la reconnaissance de trois communautés acadiennes minoritaires, auprès des élites anglophones de trois villes du Nouveau-Brunswick, soit Saint-Jean, Fredericton et Miramichi (Allain et Basque, 2001; 2003; 2005).
8. Face au discours déterministe des analystes « pessimistes » d'une francophonie canadienne « hors Québec » inéluctablement vouée à une disparition plus ou moins imminente en vertu de tendances démolinguistiques lourdes, plusieurs chercheurs, dont nous-mêmes, mettent plutôt l'accent sur l'étude des signes et des facteurs de la vitalité des communautés francophones minoritaires au Canada. Parmi ceux-ci, mentionnons Joseph Yvon Thériault, Rodrigue Landry, Anne Gilbert, Linda Cardinal, Edmund Aunger, ainsi que les chercheurs associés à plusieurs centres et instituts, dont l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, situé à l'Université de Moncton, et le Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les études minoritaires, à l'Université d'Ottawa.
9. Cette section reprend en condensé certains éléments de deux textes déjà parus (Allain, 2005; 2006).
10. L'agglomération de Moncton compte une troisième ville, celle de Riverview, que nous n'avons pas incluse dans notre étude. Deux raisons motivent ce choix. Tout d'abord, la municipalité de Riverview compte très peu de résidents francophones (au nombre 1 310, soit 7,4 % de sa population) et, ensuite, une analyse sommaire du site Web de la municipalité a confirmé que cette dernière joue un rôle beaucoup moins important en matière de développement économique que les deux autres, semblant tableter surtout sur son statut de banlieue dortoir.

11. Les résultats présentés dans cet article sur le rôle municipal s'inscrivent dans un projet plus large mené par les deux auteurs et visant à comprendre la gouvernance urbaine du développement économique à Moncton. Ce projet ne se limite pas aux acteurs municipaux, mais prend en compte l'ensemble des acteurs, tant publics que privés et tant locaux que régionaux, qui interviennent dans le pilotage de l'économie régionale de Moncton.

BIBLIOGRAPHIE

- ALLAIN, Greg (2004a). « Fragmentation ou vitalité? Regard sociologique sur l'Acadie actuelle et ses réseaux associatifs », dans Simon Langlois et Jocelyn Létourneau (dir.), *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 231-254.
- ALLAIN, Greg (2004b). « Les sociologues et l'Acadie: l'évolution des regards sociologiques sur la société acadienne », dans Marie-Linda Lord (dir.), *L'émergence et la reconnaissance des études acadiennes: à la rencontre de Soi et de l'Autre*, Moncton, Association internationale des études acadiennes, p. 113-136.
- ALLAIN, Greg (2005). « La "nouvelle capitale acadienne"? Les entrepreneurs acadiens et la croissance récente du Grand Moncton », *Francophonies d'Amérique*, n° 19 (printemps), p. 19-43.
- ALLAIN, Greg (2006). « "Resurgo." La renaissance et la métropolisation de Moncton, la ville-pivot des provinces maritimes et nouvelle capitale acadienne », *Francophonies d'Amérique*, n° 22 (automne), p. 95-119.
- ALLAIN, Greg (2007). « Genèse, structure et bilan d'une manifestation sportive et identitaire pour la jeunesse acadienne: les Jeux de l'Acadie dans les provinces maritimes du Canada », dans Jean-Pierre Augustin et Christine Dallaire (dir.), *Jeux, sports et francophonie: l'exemple du Canada*, Pessac, Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine, p. 95-137.
- ALLAIN, Greg, et Maurice BASQUE (2001). *De la survivance à l'effervescence: portrait historique et sociologique de la communauté francophone et acadienne de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick*, Saint-Jean, Association régionale de la communauté francophone de Saint-Jean.
- ALLAIN, Greg, et Maurice BASQUE (2003). *Une présence qui s'affirme: la communauté acadienne et francophone de Fredericton, Nouveau-Brunswick*, Moncton, Éditions de la Francophonie.

- ALLAIN, Greg, et Maurice BASQUE (2005). *Du silence au réveil: la communauté acadienne et francophone de Miramichi, Nouveau-Brunswick*, Miramichi, Centre communautaire Beausoleil.
- ANDREW, Caroline (1999). « Les métropoles canadiennes », dans Caroline Andrew (dir.), *Dislocation et permanence: l'invention du Canada au quotidien*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, p. 61-79.
- ANDREW, Caroline, Katherine A. GRAHAM et Susan D. PHILLIPS (2002). « Introduction: Urban Affairs in Canada: Changing Roles and Changing Perspectives », dans Caroline Andrew, Katherine A. Graham et Susan D. Phillips (dir.), *Urban Affairs: Back on the Policy Agenda*, Montréal, McGill-Queen's University Press, p. 3-20.
- BARRIAU, Nicole (2006). *La classe créative et le développement économique: le cas des centres urbains du Canada atlantique*, avec la collaboration de Donald Savoie, Moncton, Institut canadien de recherche en politiques et administration publiques.
- BEAUDIN, Maurice (2005). « Les francophones des Maritimes: prospectives et perspectives », dans Jean-Pierre Wallot (dir.), *La gouvernance linguistique: le Canada en perspective*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, p. 77-98.
- BEAUDIN, Maurice, et Éric FORGUES (2006). « La migration des jeunes francophones en milieu rural: considérations socioéconomiques et démographiques », *Francophonies d'Amérique*, n° 22 (automne), p. 185-207.
- BEAUDIN, Maurice, et Rodrigue LANDRY (2003). « L'attrait urbain: un défi pour les minorités francophones au Canada », *Thèmes canadiens = Canadian Issues*, février, p. 19-22.
- BENFER, Wilhem (1996). « Orientations des politiques de développement économique local en République fédérale d'Allemagne et aux États-Unis », dans Christophe Demazière (dir.), *Du local au global: les initiatives locales pour le développement économique en Europe et en Amérique*, Paris, L'Harmattan, p. 77-97.
- BENKO, Georges (2006). « Les villes dans l'économie globale: les stations de ski vues par le marketing », dans Diane-Gabrielle Tremblay et Rémy Tremblay (dir.), *La compétitivité urbaine à l'ère de la nouvelle économie: enjeux et défis*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 67-93.
- BERNARD, Roger (1990). « Le déclin d'une culture: recherche, analyse et bibliographie: francophonie hors Québec 1980-1989 », *Vision d'avenir*, Ottawa, Fédération des jeunes Canadiens français.
- BERNARD, Roger (1998). *Le Canada français: entre mythe et utopie*, Ottawa, Le Nordir.
- BOURGEAIS, Daniel, et Yves BOURGEOIS (2005). « Territory, Institutions and National Identity: The Case of Acadians in Greater Moncton, Canada », *Urban Studies*, vol. 42, n° 7 (juin), p. 1123-1138.

- BOURGEOIS, Yves, et Daniel BOURGEOIS (2007). « La relation entre territoire et identité: construction de l'identité acadienne et urbaine dans la région du Grand Moncton », dans Martin Pâquet et Stéphane Savard (dir.), *Balises et références: Acadies, francophonies*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 105-126.
- BRETON, Raymond (1964). « Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants », *American Journal of Sociology*, vol. 70, n° 2 (septembre), p. 193-205.
- CASTONGUAY, Charles (1994). *L'assimilation linguistique: mesure et évolution 1971-1986*, Québec, Conseil de la langue française.
- CASTONGUAY, Charles (1997). « Évolution de l'assimilation linguistique au Québec et au Canada entre 1971 et 1991 », *Recherches sociographiques*, vol. 38, n° 3, p. 469-490.
- CASTONGUAY, Charles (1998). « Tendances et incidences de l'assimilation linguistique au Canada: entre les faits et l'optimisme futurologique à l'égard du français », *Études canadiennes*, n° 45, p. 65-82.
- CASTONGUAY, Charles (2002). « Pensée magique et minorités francophones », *Recherches sociographiques*, vol. 43, n° 2 (mai-août), p. 369-380.
- CHIASSON, Guy, et Étienne SIMARD (2007). *Les nouveaux rapports entre la ville et sa région en Outaouais: un défi pour la gouvernance*, Rapport remis au ministère des Affaires municipales et des Régions.
- CHIASSON, Guy, et al. (2007). *Le Web comme outil pour le renforcement de la gouvernance des communautés francophones minoritaires*, Rapport de recherche présenté à l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, [En ligne], [http://www.icrml.ca/index.php?option=com_content&task=view&id=257&Itemid=70] (21 juillet 2010).
- CHIASSON, Herménégilde (2003). « Moncton et la renaissance culturelle acadienne », *Francophonies d'Amérique*, n° 22 (automne), p. 79-84.
- COUTURE, Claude (2001). « La disparition inévitable des francophones à l'extérieur du Québec: un fait inéluctable ou le reflet d'un discours déterministe? », *Francophonies d'Amérique*, n° 11, p. 7-18.
- DEAR, Michael (dir.) (2002). *From Chicago to LA: Making Sense of Urban Theory*, Thousand Oaks, Sage Publications.
- DESJARDINS, Pierre-Marcel (2006). « Moncton, ville émergente de la nouvelle économie en région périphérique? », dans Diane-Gabrielle Tremblay et Rémy Tremblay (dir.), *La compétitivité urbaine à l'ère de la nouvelle économie: enjeux et défis*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 195-213.
- DONALD, Betsy (2006). « From the Growth Machine to the Ideas Machine: The New Politics of Local Economic Development in the High Skilled City », dans Diane-Gabrielle Tremblay et Rémy Tremblay (dir.), *La com-*

- pétitivité urbaine à l'ère de la nouvelle économie*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 275-290.
- FARMSWORTH, Clyde H. (1994). « The “Moncton Miracle”: Bilingual Phone Chat », *New York Times*, 17 juillet, p. E4.
- FILION, Pierre (1991). « Local Economic Development as a Response to Economic Transition », *Revue canadienne des sciences régionales*, vol. XIV, n° 3 (automne), p. 347-370.
- FLORIDA, Richard (2002). *The Rise of the Creative Class, and how it's Transforming Work, Leisure, Community and Everyday Life*, New York, Basic Books.
- GARREAU, Joel (1991). *Edge City: Life on the New Frontier*, New York, Random House.
- GERMAIN, Annick, et Martin ALLAIN (2006). « La gestion de la diversité à l'épreuve de la métropole ou les vertus de l'adhocratism Montréalais », dans Bernard Jouve et Alain-G. Gagnon (dir.), *Les métropoles au défi de la diversité culturelle*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- GILBERT, Anne (1999). *Espaces franco-ontariens*, Ottawa, Le Nordir.
- GUIGNARD, José (2007). *Les migrants francophones du nord du Nouveau-Brunswick dans le territoire urbain de Moncton-Dieppe: réseaux sociaux et vitalité ethnolinguistique*, Moncton, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.
- HARVEY, David (1989). « From Managerialism to Entrepreneurialism: the Transformation in Urban Governance in Late Capitalism », *Geografiska Annaler*, vol. 71B, p. 3-17.
- HUTTON, Tom (2008). *The New Economy of the Inner City: Restructuring, Regeneration and Dislocation in the 21st Century Metropolis*, New York, Routledge.
- LANGLOIS, André (2000). « Analyse de l'évolution démographique de la population francophone hors Québec, 1971-1996 », *Recherches sociographiques*, vol. 41, n° 2 (mai-août), p. 211-238.
- LANGLOIS, André (2002). « Pensée obsessionnelle et minorités francophones: quand l'obsession remplace la raison », *Recherches sociographiques*, vol. 43, n° 2 (mai-août), p. 381-387.
- LORD, Marie-Linda (2006). « Cultures minoritaires et urbanité: explorations, théories et méthodes », *Francophonies d'Amérique*, n° 22 (automne), p. 91-94.
- PELLETIER, Réjean (2003). « Un divorce consommé », dans Simon Langlois et Jean-Louis Roy (dir.), *Briser les solitudes: les francophonies canadiennes et québécoises*, Québec, Éditions Nota bene, p. 31-42.

- POLÈSE, Mario, et Richard SHEARMUR (2002). *La périphérie face à l'économie du savoir: la dynamique spatiale de l'économie canadienne et l'avenir des régions non métropolitaines du Québec et des provinces de l'Atlantique*, avec la collaboration de Pierre-Marcel Desjardins et de Marc Johnson, Montréal, INRS-Urbanisation; Moncton, Institut canadien de recherche sur le développement régional.
- THÉRIAULT, Joseph Yvon (1995). *L'identité à l'épreuve de la modernité: écrits politiques sur l'Acadie et les francophonies canadiennes minoritaires*, Moncton, Éditions d'Acadie.
- TINDAL, Richard C., et Susan TINDAL (2000). *Local Government in Canada*, Toronto, Nelson.
- TREMBLAY, Diane-Gabrielle, et Vincent VAN SCHENDEL (1991). *L'économie du Québec et de ses régions*, Sainte-Foy, Télé-Université; Montréal, Éditions Saint-Martin.